



*Mots
Pour Maux d'Enfants*

ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE 2023

du 23 mars 2024

I - RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

II - BILAN DES ACTIONS 2023

A – ...qui concernent les familles d'enfant différent

- DES ATELIERS « PAS COMME LES AUTRES »
 - 1°) LA LÉGOTHÉRAPIE
 - 2°) LES HABILITÉS SOCIALES
 - 3°) L'AIDE AUX DEVOIRS
- POUR LES PARENTS :
 - 1°) LES SOIRÉES D'INFORMATION
 - 2°) NOTRE ACCOMPAGNEMENT D'UNE PARENTALITÉ MALMENÉE
 - ⇒ La guidance parentale spécifique
 - ⇒ Des formations pour accompagner au mieux
 - 3°) LA SOIRÉE D'ACCOMPAGNEMENT PLURADYS
- LES RENCONTRES FAMILLES
 - 1°) MOMENT DE PARTAGE DE DÉBUT D'ANNÉE
 - 2°) LA JOURNÉE DES FAMILLES
 - 3°) SUITE DE LA JOURNÉE DES FAMILLES
- L'AIDE AU RÉPIT
 - 1°) HANDI-SITTING
 - 2°) AIDE À LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD
- LA REPRÉSENTATION DES FAMILLES & DES PERSONNES HANDICAPÉES
 - 1°) LA CDAPH DE LA NIÈVRE
 - 2°) LE CCAS DE COSNE
 - 3°) LES COMMISSIONS DE COSNE
- POUR PROFITER À TOUS...
 - 1°) DANS NOS LOCAUX
 - 2°) EN DEHORS DE NOS LOCAUX
 - ⇒ Les jeux inclusifs
 - ⇒ Une salle de change au Pal
 - ⇒ La boîte à outils
- NOUVEAUTÉS
 - 1°) DE LA MÉDIATHÈQUE
 - 2°) DANS LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES
 - 3°) SENSIBILISATION
- LES CONTACTS

B – ...qui informent ou qui sensibilisent

- LES ACTIONS DE SENSIBILISATION
- LA JOURNÉE INTER-RÉSEAUX
- LES SOIRÉES « 1 soir, 1 info »
- LES MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES
 - ⇒ Le salon de la Petite Enfance à Pouilly-sur-Loire
 - ⇒ Le Cher handi quoi ? à Bourges
- LE RALLYE CITOYEN
- LA MALLE PÉDAGOGIQUE
- LE TÉLÉTHON

C – ... qui enrichissent notre réseau

- LA FÊTE DES ASSOCIATIONS
- LE RÉSEAU AUTISME DU CRA BOURGOGNE
- LES RENCONTRES
 - 1°) les professionnels
 - 2°) les services communaux, départementaux...
 - 3°) les autres associations
 - 4°) les élus
 - 5°) divers
- LES BÉNÉVOLES

D – ... qui nous alimentent financièrement...

- NOTRE BROCANTE
- LES SUBVENTIONS
- LES DONS

III – RAPPORT FINANCIER COMPTE DE RÉSULTAT - BILAN

IV – PROJETS 2024

A – Les propositions pour les familles

- LA LÉGOTHÉRAPIE
- LES ATELIERS D'HABILITÉS SOCIALES
- LES ATELIERS VACANCES
- L'ATELIER « Apprendre à réaliser une carte mentale »
- LA GUIDANCE PARENTALE INDIVIDUELLE
- LES SOIRÉES D'INFORMATION
- LES MOMENTS FAMILLES (Galette, Journée des familles...)
- LE HANDI-SITTING

B – ... mais pas que !

- LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES
- LES INTERVENTIONS À L'EXTÉRIEUR
- LA MISE À DISPOSITION DE NOS AMÉNAGEMENTS... MAIS PAS QUE...

C – Les manifestations

- LE RALLYE CITOYEN EDUCAP CITY
- BROCANTE
- FÊTE DES ASSOCIATIONS
- TÉLÉTHON

V – CONSEIL D'ADMINISTRATION

VI – QUESTIONS DIVERSES

CONCLUSION

Début de séance : 10h15

Merci à tous d'être présents : familles, membres, élus, sympathisants à notre cause... pour cette 16^{ème} Assemblée Générale.

Liste des personnalités excusées...

Nous voilà donc à nouveau réuni pour que l'on puisse vous présenter, comme chaque année, tout ce qui a été accompli, les comptes, et les projets pour 2024.

I - RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Cette année a été très particulière et sur plusieurs domaines...

Pour ce qui nous intéresse ici, aujourd'hui, on peut dire que cela a encore été intense et l'arrivée d'un certain nombre de familles en cours d'année a permis d'être toujours en effervescence !

En effet, ayant commencé l'année avec 16 familles déjà présentes en 2022, nous en avons 21 début juillet pour atteindre 27 en fin d'année.

Sachant que la majorité de nos familles sont composées de 5 personnes, les 11 familles arrivées en cours d'année nous amènent à louer plus souvent des salles que de pouvoir rester dans nos locaux !

Ce qui est intéressant dans l'augmentation du nombre de familles au sein de MPME c'est que du coup on a plus de possibilité de créer des groupes homogènes.

Ce qui l'est moins, c'est qu'on n'est pas plus nombreux dans l'organisation !

Dans les propositions qui ont été faites en 2023, on a retrouvé soit des actions déjà commencées en 2022, soit des nouvelles un peu « à l'essai ».

Certaines se sont essouffées, et d'autres ont été plus que plébiscitées !

Certaines ont été adaptées et d'autres complétées, pour correspondre au mieux aux besoins des familles présentes au sein de l'association.

Ce qui a pu également se faire, et cela a été une grande satisfaction, c'est la création de liens entre les familles par le biais des moments conviviaux, des ateliers ou des soirées et donc avec plus d'échanges et du coup plus d'informations, pour ce qui nous concerne, sur ce qui leur manque...

Il y a même, des fois, plus de temps d'échanges après, que pendant l'activité 😊

En 2023, notre local nous a causé quelques problèmes que ce soit lors des nombreuses fuites par le toit nous ayant amené à devoir souvent éponger, avec quelques meubles touchés, ou que ce soit à la réception de la facture de régularisation d'EDF en mai qui s'est élevé à 1.700 €, nous posant quelques problèmes de trésorerie surtout après le geste peu commercial de la Société installatrice des Jeux inclusifs fait peu de temps avant !

A noter également que nous n'avons toujours pas vu arriver la fibre jusqu'à notre local !

Heureusement pour nous, mais pas pour la structure, une partie du reliquat de la trésorerie du GISA 58 (Groupement Interprofessionnel de Santé et de l'Autonomie de la Nièvre), dissout, nous a été versé comme ce fût le cas pour d'autres associations en rapport avec la santé, ce qui nous a permis de respirer...

Mais, comme chaque année, ce sont nos actions qui vont le mieux parler de nous, passons sans tarder à la présentation de celles réalisées en 2023 !

Le rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

II – BILAN DES ACTIONS

Voici le récapitulatif des actions et autres qui ont eu lieu sur l'exercice 2023 :

A –...qui concernent les familles d'enfant différent

- DES ATELIERS « PAS COMME LES AUTRES »

Ces ateliers sont toujours attendus avec impatience, se voulant répondre à des problématiques que nous avons pu constater autant par le récit du quotidien des familles de l'association que par le retour de familles rencontrées par d'autres biais (commissions, lors d'évènements...).

En effet, les enfants à besoins particuliers sont mis en difficulté, essentiellement par leur environnement, avec une répercussion tant au niveau de leur estime de soi, que dans le cadre de leurs interactions sociales...

1°) LA LÉGOTHÉRAPIE

Issue de notre recherche d'un moyen ludique visant à apporter tout en douceur des apprentissages afin de permettre à nos enfants en difficulté de se construire et d'évoluer, la légothérapie, que nous proposons depuis septembre 2022 dans nos locaux, a séduit enfants et parents.

Pour rappel, cette méthode permet, entre autres, d'apprendre et/ou d'augmenter les compétences de communication par des interactions constantes, de travailler la cohésion de groupe, d'avoir une meilleure estime de soi, d'appréhender les habiletés collaboratives et les relations sociales, d'améliorer ses relations à l'autre et le travail d'équipe, de faire confiance aux autres... par le biais d'une activité ludique et connue de tous !

Elle a également des effets apaisants par exemple sur les enfants hyperactifs ou anxieux...

Elle a été proposée en cycle de 7 séances (1 en individuelle pour faire connaissance et évaluer l'enfant et ses besoins, puis 6 en groupe), généralement réalisées sur 1 trimestre.

Trois cycles ont pu ainsi avoir lieu en 2023.

Les séances ont eu lieu les samedis pour 2023 sauf pour le 2^{ème} trimestre, peu propice au vu des jours fériés ou ponts. Pour cette période, elles ont du coup été proposées les mercredis ce qui n'a pas convenu du tout, ayant dû annuler le cycle par absence d'inscrits.

Le tarif de 182 € correspondait au coût de revient des séances (pour 4 enfants) pour les familles non membres (soit 26€ la séance) et était pris à 50% en charge par l'association en cas de familles membres (soit à payer 90 €, avec un coût à la séance de 13 €).

Pour comparaison, le coût unitaire des séances pratiqué sur l'hexagone se situe entre 35€ et 65 €.

Les dépenses liées à cette proposition étaient pour 2023 de 1.376 € pour des recettes à hauteur de 750 € soit une différence à notre charge d'environ 630 €.

Nous savons cette proposition déficitaire mais les familles sont déjà beaucoup impactées par les restes à charge entre les bilans des professionnels, les trajets, les prises en charge... non remboursés, nous ne pouvons leur demander de dépenser encore, et encore, c'est la seule activité de l'association où nous leur demandons de participer, de façon conséquente, en plus de l'adhésion...

A savoir que cette méthode a été présentée à la MDPH, auprès de Mme GIRARD Marianne, Directrice de l'Autonomie, de Mme GARCIA Bénédicte, Directrice-adjointe chargée de la MDPH et Mme MERCIER Ludivine, Cheffe de service évaluation MDPH.

Comme elle n'est pas officiellement validée en France, il lui est demandé de faire ses preuves...
En tout cas, pour nous et selon les retours que nous en avons, c'est fait !

2°) LES HABILITÉS SOCIALES

Comme en 2020-2021, mais malmenés par la période Covid, des ateliers d'habiletés sociales parents-enfants ont été proposés à nouveau en 2023 sous une forme différente...

A la demande des familles, cet atelier avait été prévu un dimanche matin.

Par contre, vu au départ pour 1 atelier par mois, la diversité des profils des enfants nous a conduit à nous adapter en créant 2 groupes :

- le 1^{er} a regroupé des enfants plus en difficulté au niveau de la communication verbale
- le 2^{ème} s'est adressé à des enfants communicants, en besoin de compréhension des interactions sociales, d'aide au décryptage des émotions de l'autre...

et donc, du coup, de le proposer 1 mois sur 2 pour le 1^{er} semestre pour chaque groupe.

C'est Sarah BERTRAND, intervenante spécialisée, qui les a encadrés pour cette 1^{ère} période.

Comme d'autres obligations ne lui ont pas permis de continuer, c'est Sabrina REDON, éducatrice spécialisée, qui les a repris à partir de la rentrée 2023 mais cette fois sur 2 créneaux différents le même dimanche et du coup tous les mois.

Dans le cadre de ces ateliers, les parents y étaient associés soit en étant présents pour le 1^{er} groupe de façon à ce que la professionnelle lors de son intervention les guide sur ce qui peut être mis en place au quotidien, soit lors de la dernière ½ heure pour le 2^{ème} groupe basée sur des échanges avec la professionnelle sur ce qui a été travaillé et/ou ce qui peut être revu à la maison.

Cet atelier bénéficiait d'une aide financière venant principalement du REAAP 58 (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents), ainsi que du Service PMI du Conseil Départemental, ce qui nous donne un reste à charge d'environ 130 €.

Comme les parents du 2^{ème} groupe devait attendre 1h, nous en avons profité pour instaurer un temps d'échanges autour d'un café, dans un 1^{er} temps.

Pour les ateliers de la fin d'année, il s'est trouvé que les parents qui restaient étaient des mamans qui avaient toute une fille ainée qui était en manque du lien privilégié qu'elles avaient avant l'arrivée de l'enfant qui attire désormais l'attention. Des moments d'activités fille-maman ont donc été prévus allant du maquillage à la création de bijoux, ce qui a ravi tout le monde !

3°) L'AIDE AUX DEVOIRS

Proposé depuis septembre 2021 pour les primaires et les collégiens le lundi soir de 18h à 19h15, tous les 15 jours pendant les périodes scolaires, cet atelier était encadré par Sabrina REDON, éducatrice spécialisée.

Pour le 1^{er} semestre 2023, cela nous a coûté environ 380 € (sans compter les coûts de fonctionnement) avec une participation symbolique des familles à hauteur de 5€.

Parti avec 3 enfants puis descendu à 2, sans autre demande, nous avons donc pris la décision de ne pas renouveler cette proposition pour la rentrée de septembre 2023.

- POUR LES PARENTS

Différentes propositions leur ont été spécifiquement dédiées en leur apportant des informations globales, des plus spécifiques voir même des adaptées à leur situation...

1°) LES SOIRÉES D'INFORMATION

Il a été proposé en 2023 des soirées d'information de guidance parentale de groupe à un rythme oscillant entre tous les mois ou tous les 2 mois.

Se déroulant en soirée (18h30 à 20h), elles sont plus accessibles aux familles d'autant plus qu'elles sont proposées également en visio pour les non-disponibles physiquement ou celles plus éloignées.

Une garde sur place était également possible par le biais d'une professionnelle spécialisée.

Une réunion préalable en novembre 2022 avait permis aux familles de choisir les thèmes qu'elles souhaitaient voir abordés.

Ainsi, 2 professionnelles, Sarah BERTRAND, intervenante spécialisée, et Vanessa BRAUD, psychologue et neuro-psychologue, ont présenté au cours de 2023 :

- l'ABA¹ (analyse appliquée du comportement)
- la gestion des troubles du comportement
- la gestion des émotions
- les aides visuelles et TEACCH²
- la remédiation cognitive
- les aides pour les troubles des apprentissages

Nous avons également fait intervenir, ponctuellement, une autre professionnelle, Caroline FELDER, Educatrice spécialisée d'Orléans, afin de présenter la méthode Barkley, programme d'entraînement aux habiletés parentales, reconnue par l'HAS (Haute Autorité de Santé) comme une des actions à prioriser à mettre en place par les parents dans le cadre d'un TDA/H³ et/ou TOP⁴. Ce programme étant peu connu sur notre secteur, nous avons du coup ouvert cette soirée d'information aux familles intéressées pour essayer que cela amène ou des propositions, ou des demandes, afin de voir si cela méritait une suite...

Il est à préciser que ces soirées sont suivies et appréciées des familles et que la visio permet à presque tous d'y accéder.

Ces soirées étant également subventionnées dans le cadre de notre dossier « soutien à la parentalité » par le REAAP 58, et du Service PMI du Conseil Départemental de la Nièvre, le reste à charge a été d'environ 200 €.

¹ ABA : *Applied Behaviour Analysis (analyse comportementale appliquée)*

² TEACCH : *Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped Children (Traitement et éducation des enfants autistes ou souffrant de handicaps de communication apparentés)*

³ TDAH : *Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité*

⁴ TOP : *Trouble de l'Opposition avec Provocation*

2°) NOTRE ACCOMPAGNEMENT D'UNE PARENTALITÉ MALMENÉE

⇒ **La guidance parentale spécifique**

Compte tenu des difficultés rencontrées par les parents dans leur quotidien, et le peu d'aide qu'on leur proposait que ce soit parce que la pose du diagnostic était toujours en cours ou n'avait rien apporté, qu'un manque de places faisait que l'attente était longue... la vie continuant, il fallait leur permettre quand même d'avoir des outils !

Il a donc été mis en place une proposition permettant à chaque parent de se sentir écouté dans ses difficultés, de pouvoir l'accompagner et de lui permettre de renforcer ses compétences parentales par le biais de conseils, aide, soutien...

Sur le 1^{er} semestre 2023, nous avions une professionnelle qui proposait environ 2 créneaux d'1h30 par mois de rencontre individuelle de façon à voir si les parents adhéraient à cette proposition, beaucoup plus personnelle, ce qui a été le cas.

Au 2^{ème} semestre, avec en plus l'augmentation du nombre de familles adhérentes, nous avons dû solliciter une autre professionnelle qui, intervenant sur d'autres domaines, a apporté une complémentarité à l'ensemble de cette proposition.

Cette guidance parentale particulière, non proposée par ailleurs puisque touchant au domaine du handicap, a été l'action la plus plébiscitée par les familles à l'occasion du questionnaire de satisfaction annuel.

Action entrant également dans le cadre du financement obtenu pour notre dossier « soutien à la parentalité » ... Pour cette action seule, nous avons un reste à charge d'environ 670 €.

⇒ **Des formations pour accompagner au mieux**

Afin d'accompagner au mieux les familles, nous essayons de suivre les formations qui nous sont proposées, de préférence gratuitement ou avec un coût raisonnable si le sujet nous paraît très intéressant, la plupart du temps par le biais de webinaire.

Ainsi, en 2023, nous avons suivi les formations suivantes :

- « ***Le sommet orientation et handicap*** » de IDEEREKA, sur une journée, où ont été abordés les thématiques de l'orientation (scolaire, médico-social...), avec des interventions de différents types de professionnel (enseignant, AESH, orthopédaogogue, intervenante éducative...), la présentation des missions de l'enseignant référent et du référent handicap...
- « ***Repérer les difficultés de développement et accompagner les familles*** », proposé par Pluradys, avec une présentation des TND (Troubles Neuro Développementaux), les repères de développement permettant ensuite de pouvoir constater les développements inhabituels et les signes d'alerte, ainsi que le parcours diagnostique sur le territoire et avec présentation de la PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation).
- Des conférences en ligne sur la « ***Légothérapie, Programme Barkley et stratégies éducatives : des outils au services des enfants TDAH*** » proposé dans le cadre de la journée nationale de sensibilisation au TDAH par 2 orthopédaogues dont 1 fondatrice d'Aidéor qui accompagne des élèves francophones à travers le monde entier ayant des difficultés scolaires ou des troubles des apprentissages.

- « *TDA/H et parentalité* » par Sébastien HENRARD, neuropsychologue qui met en avant l'importance de prendre en charge la famille dans sa globalité, en portant attention également à la charge mentale des parents chez les enfants atteints de TND avec une attention particulière sur le stress parental.
- « *HAUT POTENTIEL INTELLECTUEL CHEZ L'ENFANT* » était une formation de 8h proposée également par Sébastien HENRARD. Il y a été présenté tous les aspects du cerveau, du développement psychomoteur et langagier. Puis les caractéristiques scolaires, cognitives, sociales et émotionnelles que l'on va trouver chez un enfant HPI avec ce qui est à mettre en place dans le cadre de l'accompagnement scolaire et à la maison.

3°) LA SOIRÉE D'ACCOMPAGNEMENT PLURADYS

Afin que des interventions puissent avoir lieu sur notre secteur, nous ouvrons chaque année nos locaux à PLURADYS, le réseau de santé de Bourgogne Franche Comté, qui porte un dispositif de coordination pour les enfants porteurs de troubles neurodéveloppementaux.

Il organise, entre autres, des ateliers d'accompagnement à destination des parents, en présentiel comme par visio-conférence depuis la période Covid, permettant ainsi un élargissement des thèmes abordés.

En octobre 2023, il a donc été proposé par Estelle CHARTREL-MATTESCO, neuropsychologue, dans nos locaux et à notre demande, un atelier d'accompagnement sur le thème « les dispositifs d'aide à l'école PPRE, PAP, PAI et le dossier MDPH : pour quoi, quand et comment faire ? ». Atelier qui a été bien suivi puisque complet (16 participants) !

- LES RENCONTRES FAMILLES

Il s'agit ici de moments conviviaux visant à réunir les familles et à créer du lien entre celles-ci...

1°) MOMENT DE PARTAGE DE DÉBUT D'ANNÉE

Le dimanche 15 janvier 2023 après-midi, nous avons réuni les familles de l'association pour un moment convivial autour d'une galette.

A cette occasion a été distribuée la plupart des jouets dont la mairie de Belleville-sur-Loire nous avait fait don fin 2022, qui a fait le bonheur des enfants.

Pour les plus grands, ce sont des places de cinéma pour l'EDEN qui ont été offertes.

Certaines professionnelles se sont jointes à nous, accompagnées de leur famille, permettant ainsi des échanges plus libres...

Nous en avons profité pour préciser des dates ou en fixer d'autres comme le grand rendez-vous de la journée des familles afin d'en permettre l'adhésion au maximum de familles.

2°) LA JOURNÉE DES FAMILLES

Cette 2^{ème} journée a donc eu lieu le dimanche 2 juillet 2023, sur la Commune de St Père, occupant 3 sites : le City Park, la salle des fêtes et la Bergerie.

Elle a été particulièrement suivie puisqu'une grande majorité des familles était présente soit 18 familles sur 21 adhérentes à ce moment-là.

A savoir que, pour nos demandes de subvention, nous étions partis sur une estimation de 12 familles (7 familles ayant participé en 2022).

Sachant qu'en général nos familles sont composées de 5 personnes, nous avons dû étayer ou revoir notre programme : doublement des ateliers, augmentation des activités, repas...

Sur place, ont donc été proposés des ateliers cirque et conte avec la Compagnie Tyrnanog, des ateliers jeux au City Park, des chasses au trésor ainsi que des parcours de motricité et des structures gonflables à la Bergerie...

Les enfants ayant mangé avant et étant ensuite occupé avec ce qui était proposé sur place ou par des activités manuelles comme la réalisation de masque, la participation à une fresque..., les parents ont pu profiter du repas, le site étant sécurisé, et aussi des autres convives !

Tellement que cela a été compliqué de reprendre le rythme l'après-midi 😊

Toujours par le biais de notre questionnaire, les familles ont indiqué avoir apprécié l'ensemble de la journée, ainsi que les activités proposées, et sont toutes partantes pour une prochaine édition !

Pour notre part, nous avons pu constater qu'à travers les activités proposées, les parents, fratrie et enfant à besoins particuliers avaient passé des moments libres et apaisés mais avaient également créer du lien avec les autres familles présentes, ce qui faisait partie de nos objectifs.

De plus, à la fin, quasiment toutes les familles se sont lancées spontanément dans le rangement ce qui nous a, nous bénévoles, énormément soulagés !

Un grand merci à notre financeur le REAAP 58, ainsi qu'au Conseil départemental de la Nièvre, à Lise CLIQUET de AIR & EVENEMENTS et à Marie-Ange BRUNOT de Belleville-sur-Loire, pour le prêt de leur matériel à titre gracieux, à Super U, à la Boulangerie LE P'TIT BOTRON de St Père, à Cathie qui a offert la brioche de bienvenue, aux professionnelles Sarah et Sabrina, et bien sûr à la Commune de St Père que nous avons envahi à cette occasion !

3°) SUITE DE LA JOURNÉE DES FAMILLES

Un 2^{ème} temps après la fête des familles avait été prévu avec une date vue et fixée lors de la journée des familles et qui a eu lieu le dimanche 17 septembre.

Comme nous devons être nombreux, et du coup pas forcément tenir dans nos locaux, nous avons préféré trouver une salle des fêtes avec 2 salles, une pour les activités, et une pour pouvoir échanger avec les parents ensuite.

C'est donc à St Loup que nous avons réuni les 8 familles participantes autour de jeux et ce, avec la participation d'Eloïse SANVOISIN, éducatrice spécialisée à Livry, dans le sud du département.

Les familles étaient contentes de se retrouver et se sont lancées dans les activités de bonne grâce. Le moment a été plus que convivial et des compétitions amicales autour des activités motrices, rigolotes ou sur l'estime de soi ont permis à chaque famille d'en faire une équipe gagnante.

Ensuite, après le gouter, des échanges plus en rapport avec les propositions futures de l'association a permis à chacun de s'exprimer sur ses attentes et sur la programmation.

Pendant ce temps-là, les enfants étant occupés par des créations artistiques, ils ont été plus que sages et sont repartis fièrement avec leur création !

- **L'AIDE AU RÉPIT**

1°) **LE HANDI-SITTING**

Pour rappel, cette proposition doit permettre l'accès des familles à des moments de répit en proposant un service de garde par le biais d'une personne qualifiée sur un laps de temps et un coût se rapprochant d'un traditionnel « baby-sitting ».

Prenant comme base des périodes d'1h30, leur nombre a été fixé en fonction du taux d'invalidité de l'enfant « différent » de la famille : 3 périodes pour un taux de plus de 80%, 2 pour un taux entre 50 et 80 %, et 1 pour un taux inférieur à 50 % (utilisables regroupées ou non).

Les familles restent redevables de 10€ pour 1h30, 15€ pour 3h et 20€ pour 4h30, l'association prenant en charge le reste.

Pour 2023, pour ce qui est des chiffres, 6 familles en ont profité soit 3 fois plus que l'année précédente !

Ce résultat est à relativiser dans le sens où peu de familles de l'association sont concernées par des handicaps nécessitant l'intervention de professionnels pour ce type de prestation.

Il est à préciser que cette possibilité offerte aux familles est permise par le biais du budget dédié issu du prix initiatives de la Banque Populaire BFC reçu en 2020 et jusqu'à son épuisement, et en fonction de la disponibilité des professionnel(le)s.

A noter également que le DRA-TSA (dispositif de répit aidant pour parents d'enfant TSA) de l'ADAPEI 58, visant à accompagner les familles à construire une solution de répit, financé par l'ARS, nous met en relation avec des familles qui, moyennant une adhésion à l'association, leur permet de bénéficier de cette proposition.

2°) **L'AIDE À LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD**

Depuis 2010 existait une convention entre notre association et l'ASSAD, association de services à la personne ayant le personnel qualifié pour s'occuper de personnes handicapées, qui s'engageait à évaluer les besoins et à adapter la demande en mettant à disposition du personnel formé et qualifié aux familles de l'association qui en feraient la demande.

Quant à nous, nous participions financièrement à hauteur de 10 € par heure avec un maximum de 3h par mois sur facture acquittée et selon le règlement établi.

Le rapprochement de l'ASSAD et de l'ADMR entraînant des modifications administratives, cette convention a dû être dénoncée.

Un nouveau partenariat sera mis en place dès que les conditions y seront favorables...

- **LA REPRÉSENTATION DES FAMILLES & DES PERSONNES HANDICAPÉES**

1°) **LA COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES (CDAPH) DE LA NIÈVRE**

Depuis 6 ans maintenant, nous sommes présents au sein de la CDAPH en tant qu'association représentant les usagers, aux réunions mensuelles enfants et adultes.

Il s'agit d'une représentation non négligeable des familles au sein d'un organisme prenant des décisions vitales pour leur quotidien.

Une « spécifique », donc une commission supplémentaire sur un sujet en rapport avec les dossiers traités en CDAPH, a permis d'apporter des informations sur la PCH aide humaine en particulier sur les changements intervenus au 01/01/2023.

2°) LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Le CCAS a pour rôle « d'animer l'action sociale dans la commune » et gère, en particulier et dans ses missions obligatoires, l'instruction des demandes d'aide sociale légale. Nous y sommes toujours présents par le biais de Mr LACHAUT Thierry.

3°) LES COMMISSIONS DE COSNE

Pour 2023, la commission de circulation ne s'est réunie qu'une fois, le 15 novembre.

Pour ce qui est de la commission d'accessibilité, elle a eu lieu le 2 novembre.

Nous avons fait une demande en fin d'année concernant une place pour personne à mobilité réduite installée devant le lycée. En effet, sa situation rend la descente que ce soit d'un côté ou l'autre, très risquée pour la personne à mobilité réduite soit parce qu'elle se trouve dans le flot de la circulation, soit parce que sa circulation est entravée par les plots en bois mis pour éviter toute intrusion de véhicule.

Vu sur place le 8 novembre avec les personnes compétentes, elle devait être rapidement déplacée, ce qui n'est toujours pas le cas...

A noter aussi que le budget 2023 alloué pour mettre aux normes d'accessibilité les bâtiments ERP de la Ville de Cosne a été entièrement reporté puisque rien n'a été réalisé...

- POUR PROFITER À TOUS...

1°) DANS NOS LOCAUX...

Depuis 2021, il est désormais possible d'utiliser nos aménagements et en particulier notre salle sensorielle comme c'est le cas de façon régulière par un SESSAD dans le cadre d'une prise en charge adulte.

2°) EN DEHORS DE NOS LOCAUX

⇒ LES JEUX INCLUSIFS

Faisant suite aux votes des nivernais dans le cadre du budget participatif mis en place par le Département, les jeux inclusifs ont été installés en avril 2023 et sont donc proposés depuis sur un site communal soit le City Park de St Père.

Nous espérons que la communication qui a été faite autour de ce projet a permis une sensibilisation et que nous en verrons de plus en plus pousser dans les aires de jeux !

Avis aux familles : vous pouvez donc maintenant accéder (sortie de l'A77 + de plein pied) en toute sécurité à des jeux permettant à votre enfant différent de jouer seul mais également avec sa fratrie ou ses pairs !

Qu'on se le dise 😊

Merci encore à tous ceux qui ont œuvré pour que cela puisse se faire !

⇒ **UNE SALLE DE CHANGE AU PAL**

Pour rappel, début 2022, nous avons adressé un courrier au Parc animalier et d'attraction LE PAL, afin de leur suggérer un aménagement, peu répandu en France, mais qui pourrait tellement être utile aux personnes handicapées, grandes ou petites, parents ou enfants... qui fréquentent le lieu ou qui ne peuvent pas justement le fréquenter à cause de son absence... une salle de change.

Une salle de change est une pièce permettant à une personne handicapée, ou à son aidant, d'accéder à un lieu adapté à son type de handicap pour aller aux toilettes, pour pouvoir être changé quelle que soit sa taille ou accéder à un moyen de nettoyage (douche) en cas d'accident...

Le parc nous ayant suivi dans cette demande, cette salle a pu être proposée dès sa réouverture au printemps 2023.

Nous sommes très heureux d'en avoir été à l'initiative et, n'ayant pu aller la voir sur place, ce sont les réseaux sociaux qui en ont parlé le mieux ou plutôt le plus !!!

⇒ **LA BOITE A OUTILS**

Début 2023, de janvier à mars, nous avons eu le plaisir de recevoir Dorine, en tant que stagiaire, dans le cadre de sa 2^{ème} année de SP3S (Services et prestations des secteurs sanitaire et social) au Centre Scolaire Notre-Dame de Nevers.

Elle a eu pour mission de mettre en place les bases d'un projet dans nos tiroirs depuis longtemps : la réalisation d'un recensement d'informations permettant de faciliter la connaissance de ce qui est présent sur notre territoire pour les familles confrontées à la maladie, des difficultés ou au handicap...

Une sorte de « boîte à outils » donnant les clefs des lieux, services, professions, structures, etc. avec explications, pour des parents entrant soudainement dans ce monde si particulier.

Dorine a beaucoup planché sur le sujet, qui était quand même particulier, y travaillant même encore et on la remercie beaucoup pour tout ce travail.

Maintenant, c'était à nous de reprendre la suite mais faute de temps, pour l'instant, il reste en l'état...

- **NOUVEAUTÉS...**

1°) **DE LA MÉDIATHÈQUE**

↳ Livres pour adultes :

- **Guide du parcours scolaire d'un enfant différent** : les outils indispensables pour accompagner et aider un enfant TDAH, Dys, HPI, TSA
- **Développer les compétences et mieux comprendre l'enfant ayant un TSA ...**
- **Hypersensibilité sensorielle – LA BOITE A OUTILS – Comprendre et accompagner l'enfant hypersensible**
- Série « Concrètement, que faire ? » => **Troubles alimentaires pédiatriques / comprendre le trouble alimentaire pédiatrique**

↳ Livres pour les enfants :

- **Hugo et les secrets de la mémoire,**
- **3 volumes des secrets de la communication bienveillante :**
 - **Tu es comme tu es ou le secret de la communication bienveillante**
 - **Tu es le jardinier de ton cœur ou le secret du bonheur**
 - **Tu peux y arriver ou le secret de l'entraide**
- **La princesse qui se prenait les pieds dans le tapis,** pour parler d'un parent atteint de la sclérose en plaque
- **Tous différents,** pour les plus jeunes, pour montrer qu'on est tous différent
- **Toute la vie pour réussir,** récit de vie d'un élève en SEGPA pour dire que cela n'est pas si terrible que ça !

↳ Livres adaptés :

- **Le petit prince,** livre à toucher
- **Cléo à la découverte des 1000 merveilles,** livre braille et gros caractères

2°) DANS LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

↳ PLACOTE

Improsocial

Jeu pour aider les jeunes à réfléchir aux différents comportements qu'ils peuvent adopter dans des situations qui mettent leurs habiletés sociales au défi.

↳ Jeu Noh

Jeu super-quotidien

Jeu éducatif et ludo-pédagogique qui développe l'autonomie quotidienne des enfants tout en s'amusant. Développe autonomie, vocabulaire, les habiletés sociales. Adapté aux enfants atteints de TSA, de troubles cognitifs ou de déficiences intellectuelles.

↳ DECOOLEKIKKER

Qui va aider la grenouille

Jeu pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences cognitives et socio-émotionnelles. Il n'y a ni perdant ni gagnant, tout repose sur la discussion et l'entraide.

↳ AKROS

La roulette de l'estime de soi

Jeu qui permet de valoriser l'image de soi des enfants de manière dynamique, positive et amusante en développant ses aptitudes et ses forces en jouant en groupe,

↳ **LEGO**

Braille Bricks

Lego avec motif braille

Au départ, les briques LEGO® en braille étaient destinées à être une méthode ludique qui permettaient d'enseigner le braille aux enfants aveugles ou malvoyants.

Leur accès à tous maintenant permet, parce que chaque brique comporte également le symbole ou la lettre imprimée, aux enfants voyants de jouer et d'apprendre sur le pied d'égalité.

↳ **Développer le langage et la communication des enfants et des adolescents avec des briques Lego®**

↳ **La méthode LEGO SERIOUS PLAY : histoire, fondements et applications**

↳ **Défi EPSILON pour une école inclusive**

Jeu de cartes permettant de réaliser le diagnostic d'une école... avec 3 objectifs : « sensibiliser le grand public pour promouvoir une société plus inclusive, soutenir les familles dans leur partenariat avec l'école, aider les professionnels dans leur analyse en faveur d'une école pour tous. »

3°) SENSIBILISATION

↳ **Matériel : Les poupées...**

Barbie trisomique, barbie ronde, barbie atteinte de vitiligo, bébé syndrome de down...

↳ **Livres : Pour parler de harcèlement, pour mettre des mots sur des images...**

« **Chut ! j'ai un secret...** » : pour les 5-6 ans

« **Gaby, sale menteuse !** » : pour les 10 ans et +

Toutes les acquisitions de 2023 sont exposées sur place.

- CONTACTS

Au cours de l'année 2023, nous avons été sollicités par au moins une trentaine de familles qui recherchaient des informations à différents niveaux : identification et confirmation des difficultés, diagnostic et réalisation de bilans, recherche de professionnels, de possibilités de prises en charge, de structures, ou d'aides au quotidien...

Sur ces 30 familles, nous en avons rencontré physiquement une vingtaine dans nos locaux (15 en 2022). Sur ces 20, 17 ont adhéré ensuite à l'association (7 en 2022).

Cette année, et cela avait déjà été le cas, il y a une dizaine d'années, nous avons eu une famille d'accueil au sein de nos membres, permettant à plusieurs enfants de bénéficier des propositions de l'association. Nous avons ainsi pu, par le biais de nos professionnelles, amener un soutien, en particulier pour un des enfants, en attendant que des choses se mettent en place...

Nous avons également été contactés par 2 structures dans le cadre de l'accueil d'enfant à besoins particuliers.

Pour la 1^{ère}, nous avons pu, par le biais de nos contacts et des professionnelles avec qui nous travaillons, mettre en place quelques actions visant à essayer de faire bouger les choses. Maintenant, une reconnaissance des difficultés par la famille est indispensable pour pouvoir les accompagner au mieux...

Pour la 2^{ème}, nous n'avons pas de réponse possible. Pour certains cas, n'étant pas sur un secteur où les propositions pullulent, il n'y a malheureusement pas de solution locale...

B – ...qui informent ou qui sensibilisent

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Pour 2023, nous avons eu l'occasion de proposer différents temps de sensibilisation, plus ou moins importants, mais toujours très intéressants selon le retour des enfants et des encadrants.

La 1^{ère} intervention a eu lieu le 10 mai après-midi au *Centre Social de Brinon-sur-Beuvron* avec leurs enfants mais aussi quelques-uns du Centre Social de Corbigny, et ce dans le cadre d'une sensibilisation aux handicaps précédant la projection du film « Valentina », film d'animation d'une petite fille porteuse de trisomie 21.

Comme cela s'adressait à des enfants de 4 à 9 ans, l'accent a d'abord été mis sur une banalisation de la différence par le biais d'échanges mettant en avant les particularités de chaque enfant, ce qui le rend unique, mais en leur permettant de voir aussi leurs points communs.

Puis nous avons fait ensuite un petit tour des handicaps avec la « carte des handicaps » avec la mise en évidence que 80% de ceux-ci étaient invisibles. Pour finir par quelques ateliers de mises en situation de différents handicaps pour, par le biais d'une activité ludique, en découvrir les difficultés mais également les moyens de compensation...

La 2^{ème} a eu lieu toute la journée, à la demande de *l'école de St Père*, également dans le cadre d'une sensibilisation aux handicaps pour l'ensemble de l'école.

5 classes étant concernées, nous avons dû faire appel à du renfort, comme nous n'étions que 3 bénévoles disponibles, par le biais des 2 éducatrices avec qui nous travaillons.

Les plus petits ont été réunis pour la découverte d'un livre sur les différences et de la vidéo d'une histoire en langue des signes.

Il a été proposé à la GS de maternelle et les CP, divers ateliers les privant d'un sens, d'une possibilité motrice, d'une difficulté cognitive...

Pour la classe suivante, les CP et CE1, quelques mêmes ateliers que ceux précédents avec en plus une activité en rapport avec l'empathie et en particulier les conséquences engendrées par des paroles blessantes.

Pour ces 2 dernières classes, un atelier était également consacré à provoquer des échanges autour de la mise en isolement d'un camarade...

Le début d'après-midi a réuni les CE2, CM1 et CM2, autour de vidéos de situations diverses afin de faire réfléchir les élèves sur comment se comporter avec un enfant handicapé que ce soit au niveau de l'accompagnement qui peut lui être proposé, mais surtout de ne pas imposer, ainsi que de son inclusion.

Puis, reprise des ateliers de mise en situation, plus complets, sur 2 périodes pour ces 3 classes avec également un accès mis sur l'empathie et le harcèlement.

Pour notre 3^{ème} intervention, c'est dans le cadre d'une soirée sur le harcèlement qu'il nous a été demandé d'intervenir par les *Centres Sociaux et Culturels du Beuvron et du Pays Corbigeois*.

Nous avons, pour l'occasion, créer une sorte de jeu de l'oie amenant à répondre à des questions sur le handicap et/ou le harcèlement, réaliser des défis sur la base d'une mise en situation de handicap ou des actions positives, des vrais ou faux sur des préjugés (ou pas) ou des fausses informations (ou pas) ...

LA JOURNÉE INTER-RÉSEAUX

Dans le cadre du schéma départemental de services aux familles (SDSF*), par le biais de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre et les services de la CAF, a été proposé une journée inter-réseaux dont le thème était « comment mieux repérer et favoriser l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les structures d'accueil et de vie sociale ? ».

Elle s'est déroulée le mardi 28 novembre à l'agropole du Marault à Magny-Cours.

Après des temps d'accueil et de travail sur les besoins des professionnels, des interventions de responsable de la CAF et de la MDPH, d'un sociologue et d'un pédopsychiatre, ont fini la matinée.

9 ateliers étaient proposés en début d'après-midi avec inscription au préalable puisqu'il fallait en choisir 4 au vu du temps imparti.

Nous étions dans l'atelier 9, Stand ressources, « quels outils utilisables pour accompagner les professionnels » et avons présenté, à 4 groupes, la malle pédagogique, la légothérapie, le matériel de sensibilisation, les livres adaptés...

*SDSF : réunion d'instances départementales comme la Préfecture, la CAF, le Département, la MSA, l'Education Nationale et la SDJES... visant à définir une politique partagée dans les domaines de la petite enfance (0-3ans), la jeunesse et le soutien à la parentalité.

- **LES SOIRÉES « 1 SOIR, 1 INFO »**

Cette proposition de soirées, juste commencée avant la crise sanitaire, a donc pu être relancée en 2023. Elle faisait suite à une constatation que notre territoire regorge de ressources, souvent inconnues ou de façon erronée.

Ainsi 1 fois par mois, le 4^{ème} vendredi du mois, la parole était donnée à des professionnel(le)s pour venir parler de leur profession, méthodes ou autres, et pouvoir échanger dessus, par le biais de ces soirées d'information « 1 soir, 1 info ».

Il a donc été proposé sur le 1^{er} semestre 2023 : le 20 janvier, le *shiatsu* par Caroline VEYCHARD - le 24 février, *l'harmonisation globale* par H. NOËL - le 24 mars aurait dû avoir l'EMDR (Désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires) par Line SMEYERS mais a dû être annulé - le 28 avril, la *méthode BAL-A-VIS-X* par Sarah BONVILLAIN, ergothérapeute - le 26 mai, le *neurofeedback* par Mariline MARQUES - le 23 juin, l'*étiopathie* par Cassandre VERRI, nouvellement installée à Cosne.

Malheureusement, ces soirées n'ont pas trouvé leur public donc comme cela prenait du temps pour très peu de participation, il a été décidé de ne pas les proposer sur le 2^{ème} semestre.

Restant toutefois persuadés que ces moments de présentation ont leur utilité, nous l'arrêtons mais ne l'abandonnons pas !

En prolongement de ces temps d'information, une des professionnelles, Caroline VEYCHARD, a proposé des séances découvertes aux familles et 9 familles intéressées ont ainsi donc pu, en soirée, découvrir le shiatsu et profiter d'un temps entre parenthèses.

- **LES MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES**

1°) **LE SALON DE LA PETITE ENFANCE**

Nous étions présents au 1^{er} salon de la Petite Enfance « A Petit Pas » organisé par le Centre Social de Pouilly-sur-Loire, le samedi 25 novembre.

Tout au long de la journée étaient proposés des animations et des stands, dont le nôtre.

Nous avons pu établir des contacts avec quelques visiteurs intéressés par la malle pédagogique ou du matériel que nous exposions, et également pu échanger avec les autres stands.

2°) LE CHER HANDI QUOI ?

Le samedi 2 décembre, la date du Téléthon ayant été repoussée à la semaine suivante, nous avons pu participer cette année au forum « LE CHER HANDI'QUOI ? » au Pavillon d'Auron à Bourges où tout ce qui avait rapport au handicap était présent : des associations de famille, de sport, culturelles, pour la petite enfance et la jeunesse, gestionnaires d'établissement, de services et entreprises spécialisées, thérapeutes...

Organisé par le Pôle Ressources 18 porté par la Ligue de l'Enseignement du Cher, les mots d'ordre étaient « échanger », « s'informer », « s'amuser ».

Au cours de cette journée ont donc été proposés des rencontres, des ateliers, des animations, des spectacles...

Au vu de la grande surface que représentait le pavillon d'Auron, nous avons eu de quoi nous étaler pour mettre en avant ce que nous avons emmené représentant quelques propositions de l'association : la malle pédagogique, les livres adaptés, les ressources pédagogiques, les jeux, le matériel spécialisé ainsi que celui de sensibilisation, du matériel sensoriel, la médiathèque spécialisée.

Nous avons pu faire un certain nombre de contacts mais ce qui revenait le plus, c'était des demandes d'action de sensibilisation par des professionnels (médiathèque, écoles...).

- LE RALLYE CITOYEN EDUCAP CITY

Le 4 avril 2023 a été organisé par la Ville de Cosne en partenariat avec CAP SAAA, association nationale coordinatrice des évènements à travers la France, le 2^{ème} Rallye Citoyen Educap City.

Il s'agit d'un parcours d'orientation à travers la ville en passant par des points bien précis, 33 points de passage pour 2023, correspondant à des institutions, des sites culturels, des associations, des entreprises... Tous les élèves de 6^e des collèges publics ou privés de la commune mais aussi ceux de Donzy et de Pouilly-sur-Loire ont été concernés soit 380 enfants répartis en 63 équipes.

Les objectifs sont une découverte de la ville, comprendre le fonctionnement de certains acteurs du territoire et mise en avant par l'association CAP SAAA : de permettre de développer l'esprit critique et donner le goût de l'engagement, de susciter les bonnes attitudes de civisme et de respect, l'ouverture aux autres et la solidarité, de stimuler l'intelligence collective par la collaboration, le travail et l'esprit.

Nous étions avec Monsieur Bernard BORDET, co-fondateur du Pasori, parrains de cette édition et avons remis en conséquence un prix à une des 5 équipes gagnantes. Ces 5 équipes devaient ensuite se rendre le 22 juin à Paris pour la grande finale dont les points de passage étaient prévus dans des lieux emblématiques !

Comme nos locaux étaient trop éloignés du parcours prévu, nous avons un stand au « village » situé sur la place de la mairie, ce qui nous a permis d'assister aux principaux points de rassemblement, du départ au final et à la remise des prix.

En tout cas, cette journée a été intense autant pour les enfants que pour nous, le rendement étant important et le temps imparti très court !

Le p'tit pincement a été lors de l'intervention d'un des enfants, monté sur le podium, disant qu'il avait bien aimé le stand qui lui avait apporté des informations sur ses difficultés d'enfant dys !

- **LA MALLE PÉDAGOGIQUE**

Pour rappel, cette malle est constituée de livres et albums, CD et matériels. Elle est destinée à présenter la différence, le handicap ou la maladie de façon ludique aux enfants, le tout accompagné de fiches pédagogiques indiquant le thème, l'objectif pédagogique, ainsi que les possibilités d'utilisation et d'extension...

Elle s'adresse aux enseignants des classes maternelles et primaires, ainsi qu'à ceux exerçant dans des classes d'intégration, aux centres sociaux, aux parents souhaitant sensibiliser la classe de leur enfant aux difficultés ou handicap de celui-ci, aux assistantes maternelles dans le cadre d'une ouverture à la différence...

Pas d'emprunt sur 2023 mais elle s'est bien proménée au gré des différentes interventions et présentations que nous avons faites.

Un flyer a enfin été réalisé pour la promouvoir basé sur le travail effectué par les élèves de BTS de la classe de Mme MANZINI au Centre Scolaire Notre-Dame de Nevers. Un grand merci à ce professeur et à ses élèves.

- **LE TÉLÉTHON**

Malgré une rencontre avec le Directeur par intérim du Carrefour Market au Sud de Cosne qui nous avait rendu un accueil à la hauteur de l'évènement pour le Téléthon, le jour J, ce monsieur n'étant plus là, nous avons vite déchanté.

En effet, aucun emplacement n'avait été prévu et nous nous sommes retrouvés, le 8 décembre 2023, par jour de grand vent, dans le sas d'entrée, et dans le noir à la tombée de la nuit, 1 seule ampoule fonctionnant au-dessus de nous.

Autant dire, que la recette a été minime : 220 € de recettes et 86,50 € de dons.

C – ... qui enrichissent notre réseau

- **FÊTE DES ASSOCIATIONS**

Comme à chaque rentrée scolaire depuis plusieurs années maintenant a donc lieu la Fête des Associations sur la place de la mairie à Cosne-Cours-sur-Loire.

En 2023, elle s'est déroulée le samedi 9 septembre où 46 associations avaient répondu présentes.

Normalement prévue de 10h à 18h, les horaires ont été avancés compte tenu de la chaleur excessive exceptionnelle à cette époque.

Les visiteurs ont d'ailleurs été plus nombreux le matin.

Comme d'habitude, les demandes et intérêts ont été très larges, que cela soit au niveau du public (parents, grands-parents, professionnels du milieu scolaire...) que des raisons (difficultés nouvellement décelées, orientation...).

- **LE RÉSEAU AUTISME 58 DU CRA BOURGOGNE**

Nous participons depuis 2022 au réseau initié par le Centre Ressources Autismes Bourgogne (CRA Bourgogne).

En 2023, nous y avons présenté notre association ainsi que plus particulièrement la lego@thérapie.

C'est malheureusement la seule fois où nous avons pu y aller, ayant dû annuler toutes les autres suite à des indisponibilités souvent de dernière minute.

Pour rappel ici, le CRA propose des formations, gratuites à l'intention des familles, mais également pour les professionnel(le)s.

C'est très intéressant mais étant proposées en présentiel sur Dijon la plupart du temps, cela restait compliqué pour y accéder jusqu'à maintenant.

- **LES RENCONTRES**

En 2023, de nombreux contacts ont été faits...

1°) PROFESSIONNELS

Nous avons eu l'occasion de rencontrer 2 neuropsychologues, Vanessa BRAUD, en début d'année, et avec qui nous travaillons depuis, et Charlotte HODIN, en fin d'année, qui s'est installée en septembre à la Maison médicale de Cosne.

Pour ce qui est de Vanessa BRAUD, sa particularité est qu'elle se déplace au domicile de l'enfant dans le cadre du passage de bilans permettant de le voir dans ses conditions de vie habituelle et non dans le cadre d'un échange duel où peu des perturbateurs habituels interviennent. C'est une approche que nous avons appréciée.

Concernant le secteur de l'éducation spécialisée, par le biais du réseau autisme, nous avons eu un 1^{er} contact avec Eloïse SANVOISIN, installée à Livry dans le sud du département, en mai dernier. Depuis, nous travaillons en partenariat que ce soit lors d'interventions ou de propositions de prestations...

Un contact nous a également mis en relation avec une éducatrice spécialisée qui avait la formation snoezelen et avons commencé à voir ce que l'on pouvait proposer aux familles, celles-ci ne s'appropriant pas la salle sensorielle. Mais cette personne a finalement décidé de quitter le département faisant partir avec elle le projet !

Fin Juillet, c'est Angéline PRUDHOMME, conseillère en parentalité, qui est venue à notre rencontre afin de présenter son activité par le biais de son entreprise « Les cercles d'Ange » et nous offrir ses compétences si on le souhaitait...

Tout-à-fait en fin d'année, nous avons également pris contact avec une nouvelle éducatrice spécialisée du secteur de Pouilly-sur-Loire, Laurena CARVALHO, afin de se rencontrer pour connaître ses propositions et vis-à-vis de quel public... Elle était accompagnée de Cindy POUPON, praticienne en TCC (thérapie cognitive et comportementale).

2°) SERVICES COMMUNAUX, DÉPARTEMENTAUX...

Le 28 février 2023, nous sommes allées présenter à Marianne GIRARD, Directrice de l'Autonomie, Bénédicte GARCIA, Directrice-adjointe chargée de la MDPH et Ludivine MERCIER, Cheffe de service évaluation MDPH, notre association avec un zoom sur notre nouvelle proposition, la lego@thérapie.

Comme nous étions les premiers, et pour l'instant les seuls, à la proposer, nous avons trouvé opportun d'expliquer les tenants et les aboutissants de cette thérapie qui arrivait dans les dossiers MDPH, présentés par l'éducatrice spécialisée qui avait été formée à celle-ci.

D'autres échanges ont suivi sur des domaines variés (aide au répit, pôle ressources, nouveau réseau de professionnels libéraux...).

Nous en avons également profité pour placer quelques doléances...

Nous sommes également allés à la rencontre, à Neuvy-sur-Loire, du SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), qui proposait une soirée d'information sur leur fonctionnement, ce qui a été particulièrement intéressant car il est parfois très difficile de s'y retrouver, surtout que les services « officiels » sont souvent enclin à changer de nom !!!

Nous avons reçu le 10 octobre 2023, Martine LEROY, adjointe chargée du CCAS, qui nous a présenté Nathalie FOUCHER, Directrice du CCAS de Cosne que nous n'avions encore jamais rencontrée.

A cette occasion, nous avons pu lui présenter l'association et échanger sur les actions du CCAS.

3°) AUTRES ASSOCIATIONS

Le Centre Social de Cosne est venu dans nos locaux le 17 janvier 2023 en force puisque pas moins de 11 personnes accompagnaient Nathalie COLLOT, Directrice de l'époque, et Elodie THOMIN, référente Santé et Handicap de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre, tout juste nommée. Cette rencontre faisait suite à des problématiques que rencontrait le Centre Social dans le cadre de ses activités pour l'inclusion des enfants en situation de handicap, de plus en plus nombreux compte tenu des nouvelles directives d'inclusion.

Son but était de recenser les difficultés des différents professionnels dans le cadre de cet accueil et voir comment l'Association pouvait les accompagner à trouver des solutions.

Nous y avons invité Sabrina, l'éducatrice spécialisée avec qui nous travaillions.

Différentes pistes avaient été évoquées : la formation d'au moins un encadrant dans le cadre de la gestion des comportements (Sabrina pouvait intervenir), la possibilité de faire appel à l'association pour des rencontres avec les familles voire même une permanence dans les locaux, la création d'un LAEP (Lieu d'accueil parent-enfant) que nous avons déjà envisagé en notre nom mais du coup en partenariat...

Nous n'avons eu aucune suite à ces échanges, différents remaniements au sein de l'équipe de direction étant intervenus depuis...

Début Février 2023, Gaëlle DULIEU et Carline DURCY de l'ADAPEI 58 sont venues nous présenter le DRA-TSA : Dispositif de Répit aux Aidants ayant un proche avec TSA.

Encore à l'état de projet mais bien avancé, il était prévu qu'il soit financé par l'ARS, et devait consister à accompagner les familles dans la recherche de solution de répit ou d'accès à des structures de droit commun comme médico-sociales.

Il a été demandé à l'association si elle souhaitait conventionner dans le cadre de la proposition de « handi-sitting ».

Il est à noter que, lorsqu'il est fait appel aux autres partenaires (ALFI, ATOME...), ces derniers appliquent leur tarif habituel qui reste totalement à la charge de la famille.

Pour rappel, notre proposition d'aide au répit n'est conditionnée qu'au statut de membre famille avec une adhésion dégressive de 30 € à 20 € annuel et un coût du handi-sitting de 10€ à 20 € de 1h30 à 4h30, et que nous n'avons pas de financement extérieur propre à cette proposition...

Nous n'avons finalement pas signé de convention mais 2 familles ont été amenées vers l'association en fin d'année pour pouvoir en bénéficier...

Sur un autre registre, Isabelle GOUX de l'Association TRAJECTOIRES a demandé à nous rencontrer car dans le cadre des personnes qu'elle accompagne se trouvent des familles concernées par le handicap et afin de les aider au mieux souhaitait en savoir un peu plus sur nos actions pour éventuellement les diriger vers nous pour un accompagnement en rapport.

Depuis 2022, cette rencontre avec le dispositif EMAS de la FOL58 (Ligue de l'enseignement) essayait de se faire mais, après 4 reports, nous avons enfin pu rencontrer Florence DUBUISSON le 12 avril.

Les EMAS sont des équipes mobiles d'appui à la scolarisation et il en existe désormais normalement 1 par département.

Elles accompagnent les équipes éducatives et pédagogiques pour prévenir les ruptures scolaires, favoriser et renforcer l'école inclusive, en faveur des élèves du 1^{er} et 2nd degré avec ou sans notification MDPH (extrait du site de la FOL58, page EMAS 58).

C'est un dispositif très intéressant dans le cadre de la scolarisation d'un enfant à besoins particuliers et le fait qu'une notification MDPH ne soit pas obligatoire permet une intervention pour un enfant en difficulté, qui a besoin d'aide tout de suite !

De plus, ils ont tout un tas de matériels qu'ils peuvent mettre immédiatement à disposition de l'équipe enseignante.

Le 24 avril, nous recevions Grégory PAQUET de la SAUVEGARDE 58 pour nous présenter le Service de Répit et de soutien à la fonction parentale.

Trois domaines d'action pour ce nouveau dispositif qui s'adresse aux parents qui veulent souffler un peu ayant des enfants de 8 à 20 ans avec reconnaissance MDPH :

- une possibilité de répit à domicile
- une possibilité de nuitées en extérieur pour l'enfant
- une possibilité de séjour de répit pour l'ensemble de la famille.

Seules les interventions des professionnels sont subventionnées par l'ARS, tout le reste est à la charge de la famille.

D'autres types de répit étaient également à l'étude...

L'Association EMERAUDE, qui soutient « le soin dans les situations complexes dans la Nièvre », a élargi ses propositions avec la reprise du DAC 58 (dispositif d'appui à la coordination).

Jeremy RAVENEAU, chargé de la communication, travaille en particulier sur « la brève du DAC » mensuel et « l'info des pros » trimestriel et sur une thématique.

C'est à propos de ce dernier que nous l'avons reçu le 2 mai car il préparait 2 numéros dont la thématique était le handicap : de 0 à 20 ans et de 20 ans à plus, et notre association devait y figurer. Nous avons donc été interrogés sur son vécu, son public, ses actions...

Depuis le départ de Dominique PIERRET, nous n'avions plus trop de contact avec la Délégation APF de la Nièvre, la crise sanitaire aidant.

C'est donc avec plaisir que nous avons rencontré Céline OUZANI, Chargée de Développement des Actions Associatives, le 31 mai.

Comme elle cherchait à relancer le groupe d'adhérents APF basé à Cosne qui venait dans nos locaux du centre-ville il y a quelques années, nous avons mis en place un partenariat de façon à leur laisser la disponibilité de nos locaux le 4^{ème} mardi du mois, l'après-midi, pour des permanences.

Divers projets en partenariat ont également été évoqués.

Début septembre, c'est Florentin BONVALOT de la Communauté 360 qui s'est déplacé dans nos locaux pour nous présenter ce dispositif mis en place en 2020 mais qui n'avait pas pu se développer.

La C360 est portée dans la Nièvre par la MDPH et financée par l'ARS.

Ce dispositif vise à être un guichet unique afin d'apporter une réponse personnalisée aux personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours médico-social.

Côté Cher, le Pôle Ressources 18, porté par la Ligue de l'enseignement du Cher, est coordonné par Armelle JACOB qui, on a pu le constater par le biais des actions entreprises comme sur place lors du salon de Bourges, ne ménage pas ses efforts à mettre en relation tous les concernés par le handicap et avons apprécié son dynamisme mis au service de la cause !

4°) LES ÉLUS

Le 22 février 2023, comme cela n'avait pu se faire avant, nous avons invité Monsieur Hicham BOUJLILAT, Vice-Président de la région Bourgogne-Franche Comté, en charge de l'évaluation des politiques publiques, à venir découvrir nos locaux et nos activités.

Cette demande avait été motivée par le fait que nous avons des retours de difficultés concernant une jeune fille en fauteuil fréquentant le lycée de Cosne où l'accessibilité des bâtiments ne semblait pas avoir fait l'objet de mise en conformité. Comme cela était des prérogatives de la Région, nous en avons profité pour provoquer cette rencontre.

Après une visite de nos locaux et une présentation large de nos activités, Monsieur BOUJLILAT nous a présenté les siennes, en particulier ses attributions et sa participation à des commissions en rapport avec le handicap.

Les problèmes de mobilité ont également été évoqués, en particulier lors de déplacements scolaires. Nous avons également échangé sur les difficultés de l'association comme l'accès aux formations, le manque de bénévoles... et différentes pistes ont été évoquées.

Mr BOUJLILAT a pris le temps de nous écouter et nous l'en remercions, et nous ne nous doutions pas que nous n'allions pas tarder à le revoir... accompagné !

Le secrétariat du Président du Conseil Départemental de la Nièvre, Monsieur Fabien BAZIN, nous avait contactés en mars afin de fixer une visite dans un délai très court. Pensant avoir compris que c'était en rapport avec l'élection de notre projet de jeux inclusifs au budget participatif, nous avons été surprises, le jeudi 16 mars, de voir arriver dans nos locaux : Madame Anne-Marie CHÊNE, Conseillère départementale, Monsieur Gilbert LIENHARD, 1^{er} adjoint à la Mairie de Cosne, Monsieur Hicham BOUJLILAT, Vice-Président de la Région BFC, puis Monsieur Fabien BAZIN, accompagnée de Madame Anne ALGRET-GEORGES, sa Conseillère Technique.

Un peu prises au dépourvu, nous avons donc présenté nos locaux avec entre autres nos livres adaptés, notre salle sensorielle, notre malle pédagogique... et évoqués certaines de nos actions.

Nous avons pu également mettre en avant nos difficultés comme celles évoquées avec Monsieur BOUJLILAT, mais aussi quelques propositions qui manquent dans la Nièvre.

En tout cas, ce qui est à retenir, c'est que lors de cette rencontre, une demande nous a été formulée par Monsieur BAZIN à savoir qu'il souhaiterait que notre association se « départementalise » et que pour ce faire, nous devons lui adresser un projet en 2 pages pour commencer.

Projet adressé en juin 2023 qui, pour l'instant, n'a pas beaucoup bougé...

Mi-octobre, nous avons été contactés par le secrétariat de Madame Magalie MALERBA, sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire, qui désirait nous rencontrer. Après plusieurs reports, ayant quelques difficultés de plannings compatibles, nous l'avons reçue dans nos locaux le 22 décembre. Nous avons su quelques temps avant que Madame MALERBA avait été nommée « Sous-préfète référente départementale handicap et inclusion », faisant suite aux annonces du Comité Interministériel du handicap d'octobre 2022.

Elle nous a expliqué vouloir rencontrer tous les acteurs en rapport avec le handicap sur le département pour pouvoir établir sa feuille de route 2024.

Là aussi, beaucoup de thèmes ont été abordé allant de la pénurie de professionnels à la lourdeur des dossiers MDPH que font remonter les familles, en passant par la restriction des aides ou la possibilité d'une incitation à installer des jeux inclusifs...

5°) DIVERS

Le Centre Scolaire Notre-Dame a été riche en contact : du lycée de Cosne jusqu'aux études supérieures de Nevers, puisque nous avons eu l'occasion de rencontrer 3 enseignantes.

Concernant le lycée, il s'agissait d'enseignantes de bac pro qui avaient des demandes allant de partenariat pour des actions de sensibilisation, de mises en situation, d'informations dans le cadre du cursus de leurs élèves...

Concernant l'enseignement supérieur, à Nevers, nous devions faire une intervention auprès des BTS qui a dû être annulée à la dernière minute et non reprogrammée. Toutefois, un powerpoint de présentation sur 1 sujet demandé leur a été préparé et envoyé pour compenser.

A noter qu'en fin d'année, à l'occasion d'un calendrier de l'avent où le contenu de toutes les cases était une attention envers une association caritative, créé par les classes de 1^{ère} et terminale de ST2S de Mme Mathilde KAABOMEIR du lycée Simone Dounon de Cosne, nous avons reçu une couronne de Noël accompagnée de sablés fait maison et d'un gentil petit mot, qui ont été très appréciés !

- **LES BÉNÉVOLES**

Peu de volontaires cette année, un contact avait été fait lors du rallye citoyen et également un autre lors de la fête des associations mais ont été sans suite.

Il y a eu des échanges téléphoniques ou par mail avec 2 autres mais qui n'ont pas permis d'aller jusqu'à la rencontre.

Par contre, en fin d'année, un jeune élève du Lycée Dounon s'est montré très enthousiasme à l'idée de venir nous aider et a du coup pu nous donner un coup de main à l'occasion du Téléthon.

Dans le cadre de l'aide au permis, nous n'avons plus aucune demande.

Le changement de conditions (passage de 30h à 60h de bénévolat et désormais sous conditions de ressources) y est peut-être pour quelque chose, peu y ayant accès maintenant.

D – ... qui nous alimentent financièrement...

- **NOTRE BROCANTE**

Décidément, cette date nous porte chance au niveau météo, ayant toujours un soleil radieux, ce qui permet que la distribution de bouteilles d'eau fraîche soit toujours la bienvenue !

Cette année, de nombreux déballants, plus que l'année précédente, ont rempli les rues et places du centre-ville : 496 ml d'occupés contre 425 ml en 2022.

Le bémol cette année, ce fut cette grosse verrue située sur la place de la mairie, le parquet du bal du 14 juillet !

Prévenus que quelques jours avant qu'il allait rester là, nous n'avons eu le choix que de modifier les axes de passage et beaucoup de places ont été perdues, les emplacements étant inaccessibles.

De plus, les professionnels qui avaient souhaités se mettre sur la Place ayant trouvé l'endroit dépourvu de toute visibilité étaient très remontés, d'autant plus que les plans déjà faits et les personnes déjà installées ne permettaient plus de les recaser de façon satisfaisante.

Le côté positif... aucune voiture gênante n'était garée sur la place puisque celle-ci était déjà barrée depuis plusieurs jours !

Cette année encore l'aide des bénévoles du Musée de St Loup a été plus que bienvenue !

- **LES SUBVENTIONS**

Dans le cadre de notre fonctionnement, nous avons eu des aides par le biais de subventions des communes de Cosne-Cours-sur-Loire, de St Père (dans le cadre de l'installation des jeux inclusifs) et par le CCAS de Neuvy-sur-Loire.

Le Conseil Départemental de la Nièvre et le Fonds de Développement de la Vie Associative ont également répondu positivement à notre demande pour 2023.

Et comme indiqué tout au long de cette présentation, le REAAP de la Nièvre est notre principal financeur sur les actions liées à la parentalité.

- **LES DONS**

La dissolution du GISA 58 (groupement d'interprofessionnel de santé et de l'autonomie de la Nièvre) a entraîné une répartition de sa trésorerie entre plusieurs associations en rapport avec la santé. Nous avons donc reçu la somme de 17.034,17 €.

La cuisinière CUISINELLA de Cosne nous a contactés en fin d'année 2022 pour nous informer que 50€ nous seraient reversés pour chaque cuisine vendue en décembre. Nous avons donc reçu au final un don de 750 €.

L'Entreprise CHARPIN INOX de Belleville, fidèle soutien, nous a, cette année, réalisé un chariot roulant pour pouvoir stocker et déplacer nos tapis de motricité, qu'une humidité un peu trop importante au sol endommageait.

L'Association POUR VIVRE A COURS nous a remis du coup cette année, les 2 dernières assemblées générales s'étant trouvées la même année, 2 chèques de 250 €, un en début et en fin !

Le Conseil des Jeunes de la Commune de La Charité-sur-Loire a, à l'occasion de la Journée de l'Autisme, vendu des gâteaux sur le marché et le bénéfice nous a été remis soit 180,22 €. Bravo les jeunes !

A l'occasion de sa dissolution, l'Association VINUM MERITUS nous a également fait don du reste de sa trésorerie soit 390,19 €.

Le Musée de la Machine Agricole Ancienne et de la Ruralité, le MuMAR, à l'occasion de son rétro-foin, avait organisé une marche dont les bénéfices nous ont été reversés soit 13 €.

L'Association Familiale de Cosne nous a également remis un chèque de 60 € en fin d'année.

Merci à tous d'avoir réalisé ce coup de pouce envers notre association par le biais de vos dons.

Merci également à tous ceux qui par leur don, ou leur adhésion, nous montrent leur soutien et nous aident à financer nos actions.

Voilà donc terminé le bilan des activités de l'association pour l'année 2023

Soumis aux votes, le RAPPORT MORAL est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

III – RAPPORT FINANCIER

Les comptes sont à disposition pour consultation...

Présentation sur place des documents comptables

COMPTE DE RÉSULTAT

arrêté à la date du 31 décembre 2023

Compte de Résultat

Association MOTS POUR MAUX D ENFANTS - Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (document généré le 16/03/2024)

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
701000 - Ventes de produits finis (ex : buvette, sandwich)		59,00
706000 - Ventes de prestations de services	2 656,90	1 563,50
706100 - Prestations de services	20,00	90,00
707000 - Ventes de marchandises	330,00	51,00
707100 - Ventes de marchandises spécifiques		101,60
707200 - Ventes de marchandises autres		16,07
707300 - Ventes de dons en nature		68,00
708000 - Produits des activités annexes		70,00
708800 - Autres recettes d'activités	1 050,00	280,00
709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association	-90,00	-11,00
740300 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental	15 996,58	3 850,00
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	2 500,00	1 350,00
740410 - Subventions d'exploitation - CCAS	150,00	150,00
740510 - Subventions d'exploitation - REAAP	6 000,00	1 500,00
740600 - Subventions d'exploitation - DRJSCS	7 500,00	4 000,00
754000 - Dons et Collectes	2 830,41	3 252,00
756000 - Adhésions	1 460,00	1 107,50
Total	40 403,89	17 497,67
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	-908,12	-269,45
603000 - Variation des stocks (approvisionnements et marchandises)	384,88	242,85
605000 - Achats de matériel (>600€)	-8 507,88	
606000 - Achats non stockés de matières et fournitures	-60,36	
606100 - Eau, Gaz, Électricité	-2 920,88	-1 819,28
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-2 013,55	-738,33
606310 - Fourn entretien et petit équipement	-167,69	-199,46
606320 - Fournitures pour activités	-83,54	-74,27
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-1 672,83	-1 074,26
606800 - Autres matières et fournitures		-301,37
606810 - Fournitures spécifiques	-503,45	-127,73
607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	-223,47	-92,50
610000 - Services extérieurs	-6 487,13	
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)		-94,99

	PERIODE EN COURS	N-1
611100 - Prestation intervenante	-7 510,50	
613100 - Locations - logiciel	-574,39	-43,72
613200 - Locations immobilières	-5 830,00	-5 400,00
614000 - Charges locatives	-267,82	-398,12
615000 - Entretien et réparations	-349,70	322,48
615600 - Maintenance		-381,28
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-577,57	-525,27
618300 - Documentation technique	-414,77	-503,60
618500 - Frais de colloques, séminaires, conférences		-30,00
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-1 656,26	-3 523,72
623000 - Publicité, publications, relations publiques	-587,45	-199,42
623400 - Récompenses et cadeaux	-178,00	
625000 - Déplacements, missions et réceptions	-3 893,81	-2 492,18
625600 - Missions		-28,95
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-643,65	-603,44
627000 - Services bancaires et assimilés	-140,07	-102,86
628000 - Services extérieurs, frais divers (ex: journée de formation)	-59,00	-540,00
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	-12,00	-12,00
651100 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels		-440,42
681100 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	-5 644,53	-5 913,31
Total	-51 503,54	-25 364,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	-11 099,65	-7 866,93
PRODUITS FINANCIERS		
760000 - Produits financiers	54,08	13,52
Total	54,08	13,52
CHARGES FINANCIERES		
661600 - Intérêts bancaires	-7,66	
Total	-7,66	
RESULTAT FINANCIER	46,42	13,52
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
770100 - Produits exceptionnels	17 034,17	
777000 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	284,48	2 814,00
Total	17 318,65	2 814,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17 318,65	2 814,00
TOTAL GENERAL	6 265,42	-5 039,41

Concernant nos produits d'exploitation qui se montent à 40.403,89 €...

Dans les prestations de service se trouvent la brocante et les ateliers payants, notre boutique dans les ventes de marchandises et dans les autres recettes d'activités, la mise à disposition d'aménagements à un SESSAD.

Dans les subventions, nous retrouvons donc toutes celles évoquées dans le rapport d'activités à savoir : celle du FDVA (Fonds de développement de la Vie Associative), celle du Conseil Départemental de la Nièvre avec le montant supplémentaire correspondant au budget participatif, celles des villes de Cosne et de St Père, du CCAS de la Ville de Neuvy-sur-Loire.

Concernant le REAAP, 2 projets étaient subventionnés à savoir « Moments partagés » et « Soutien à la parentalité » pour un montant total de 6.000 €.

Comme les comptes-rendus de ces actions n'ont été transmis que fin 2023 et début 2024, seul l'acompte de 1.900 € est enregistré régler sur 2023.

A noter toutefois qu'est intervenu en 2023 le paiement de la subvention 2022.

Le montant des dons est de 2.830 € (3.252 € en 2022).

Concernant les adhésions, elle représente 1.460 € pour 58 adhérents (48 en 2022) répartis équitablement entre les membres familles et les autres (dont 5 membres partenaires).

Concernant nos charges d'exploitation qui se montent à 51.503,54 €...

Si on enlève ce qui est lié aux jeux inclusifs, il nous reste 36.398,09 € avec les principaux postes qui sont :

- ce qui est en rapport avec le local, poste le plus important, avec la location (5.830 €), l'eau & l'électricité (2.920,88 € avec 98% pour l'électricité), les contrôles de sécurité (349,70 €), les charges locatives (267,82 €), l'assurance (296,82 €) ... totalisant pratiquement 10.000 €
- les prestations des intervenantes extérieures avec environ 7.511 € (± 20 %),
- les déplacements, missions et réceptions avec environ 3.894 € (± 11 %) où 93 % sont à attribuer aux déplacements.

Les amortissements étant la plupart sur 5 ans, on a aussi encore beaucoup concernant la dotation aux amortissements qui est de 5.644,53 €.

Concernant les produits exceptionnels qui se montent à 17.318,65 €...

Ils sont conséquents, du moins pour nous, cette année compte tenu du reliquat versé suite à la dissolution du GISA 58.

	PERIODE EN COURS	N-1
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
870000 - Dons en nature	1 616,67	705,37
875000 - Bénévolat	46 976,00	42 512,00
Total	48 592,67	43 217,37
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
861000 - Mise à disposition gratuite de biens	-1 616,67	-705,37
864000 - Personnel bénévole	-46 976,00	-42 512,00
Total	-48 592,67	-43 217,37

Concernant **les contributions volontaires** qui se montent à **48.592,67 €...**

Depuis plusieurs années, nous enregistrons les contributions volontaires qui regroupent les heures de bénévolat, la mise à disposition gracieuse de locaux ou de matériels, ainsi que les dons en nature.

Il a donc été valorisé au total 2.936 h de bénévolat au taux horaire de 16 € donnant 46.976 €, soit 276 h de plus que l'année précédente.

Pour ce qui est du **résultat général**, notre exercice se clôture donc avec un résultat positif de **6.265,42 €**

BILAN au 31/12/2023

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS				
Immobilisations corporelles				
218010 - Autres immob. corporelles - Salle 1	930,36	867,18	63,18	229,72
218020 - Autres immob. corporelles - Salle 2	4 782,20	3 729,87	1 052,33	2 012,01
218030 - Autres immob. corporelles - Salle 3	11 953,77	9 285,83	2 667,94	5 056,14
218040 - Autres immob. corporelles - Salle 4	6 299,90	4 895,84	1 404,06	2 662,73
218050 - Autres immob. corporelles - Privé / Toilettes	189,46	165,51	23,95	41,55
218060 - Autres immob. corporelles - Extérieur	590,63	455,21	135,42	253,42
218070 - Autres immob. corporelles - Général	3 629,68	2 824,29	805,39	1 530,53
218300 - Matériel de bureau	1 748,58	1 342,99	405,59	-2,71
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de marchandises				
371000 - Stocks	627,73		627,73	242,85
TIERS				
Fournisseurs et comptes rattachés				
401000 - Fournisseurs	2 494,03		2 494,03	
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	257,00		257,00	200,00
418000 - Usagers - Produits non encore facturés				1 580,00
Débiteurs divers et créditeurs divers				
467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs	45,00		45,00	70,00
Comptes de régularisation				
486000 - Charges constatées d'avance	419,28		419,28	376,28
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
511200 - Chèques à encaisser				
512001 - Banques - 2 - LIVRET	19 054,08		19 054,08	9 713,71
512002 - Banques - 1 - Compte courant	2 708,16		2 708,16	2 458,28
517001 - Compte en ligne - Association MOTS POUR MAUX D ENFANTS	91,92		91,92	
Caisse				
531002 - Caisse - Compte courant	89,47		89,47	156,49
Virements internes				
580000 - Virements internes				
TOTAL ACTIF	55 911,25	23 566,72	32 344,53	26 581,00

Passif

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	33 817,80	33 817,80
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-13 366,69	-8 327,28
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	6 265,42	
129000 - Résultat de l'exercice (déficit)		-5 039,41
Subventions d'investissement		
138000 - Autres subventions d'investissement	5 628,00	5 912,48
TIERS		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs		37,41
408000 - Fournisseurs - Factures non parvenues		180,00
TOTAL PASSIF	32 344,53	26 581,00

Concernant les IMMOBILISATIONS : Indiqué sur le bilan, le montant des immobilisations corporelles pour 2023, soit les investissements concernant l'aménagement du local, est de 6.557,86 € (11.783,39 € pour 2022).

Concernant les CRÉANCES :

Nous y retrouvons principalement les subventions REAAP 2023 (2.520 €).

Concernant notre TRÉSORERIE : Au 31/12/2023, elle totalise 21.943,63 €.

Concernant notre PASSIF :

Cette année, nous avons un résultat excédentaire dont le montant est équivalent à celui déficitaire de l'année dernière.

Le total pour l'ensemble est de 32.344,53 €, aucun compte de tiers n'étant approvisionné.

Les montants des cotisations 2024 sont restés inchangés :

- 20 € pour les membres (particuliers)
- 45 € pour les membres partenaires (personnes morales)
- 30 € pour les membres familles adhérant pour la 1^{ère} fois, 25 € pour les membres familles sur la 2^{ème} année de présence au sein de l'association et 20 € pour les années suivantes.

Le RAPPORT FINANCIER, soumis aux votes des membres présents ou représentés, est adopté à l'unanimité.

IV – PROJETS 2024

En 2023 ont été testés plusieurs types de proposition qui ont servi à établir les projets 2024. L'arrivée de nouvelles familles, en nombre, ont permis également d'avoir plus de diversité dans les âges et dans les difficultés, plus d'attentes différentes... Nous commençons même à manquer de places malgré nos 180 m². C'est bon signe... ou pas 😊

Bien sûr, il est à rappeler que beaucoup de projets sont dépendants du retour positif de nos demandes de subvention...

A – LES PROPOSITIONS POUR LES FAMILLES...

- LA LÉGOTHÉRAPIE

Ayant rencontré une difficulté par rapport à cet atelier, l'intervenante préalablement formée n'assurant plus les séances, nous avons dû trouver une autre solution pour la proposer car cette thérapie a reçu l'aval de toutes les familles dont les enfants ont participé et nous ne sommes pas prêts à en faire l'impasse !

Nous avons donc vu avec une autre éducatrice, Eloïse SANVOISIN, qui a accepté de se former, avec notre aide financière.

Donc les séances de lego@thérapie reprendront maintenant en septembre 2024 dans nos locaux, mais pourront également être proposées au nom de l'association dans ses locaux à Livry.

Toutes les informations (coût, dates, inscriptions...) seront disponibles début juillet 2024.

- LES ATELIERS D'HABILITÉS SOCIALES

Des ateliers d'habiletés sociales seront également proposés en 2024 avec 2 nouvelles intervenantes, Laurena CARVALHO et Cindy POUPON.

Comme précédemment, ils auront lieu 1 dimanche matin par mois (sauf août) avec :

- 1h pour le 1^{er} groupe où les parents seront impliqués
- 1h30 pour le 2^{ème} groupe où les parents seront conviés dans la dernière ½ heure afin d'échanger.

Le changement cette année est sur la proposition, pendant le temps du 2^{ème} groupe, à la fratrie plus âgée accompagnée des parents (en général les mamans), d'une activité partagée et surtout d'un moment privilégié, moment souvent rare pour les aînées.

- LES ATELIERS VACANCES

Par le biais des 2 professionnelles citées pour l'atelier précédent, des ateliers de 3h, pendant chaque période de vacances, seront proposés à tous les enfants (y compris la fratrie) afin de développer la connaissance de soi autour de l'art, de proposer des moments d'échanges bienveillants par le biais de l'art-thérapie, des séances de relaxation et de médiation par le biais de jeux vidéo...

Ils auront lieu les lundi 26 février, vendredi 19 avril, lundi 8 juillet et le dernier lors des vacances de la Toussaint.

Profitant que les enfants soient occupés, et qu'une bénévole - ancienne assistante maternelle - se charge des plus petits, il a été prévu de proposer aux parents, qui pourront rester, un atelier, rien que pour eux... mais on ne peut pas trop dévoiler les activités, cela doit rester une surprise...

Il est à préciser toutefois que nous devons louer une salle en parallèle puisque notre local ne peut y accueillir tout le monde, ni a de pièce fermée pour assurer une certaine tranquillité aux parents !

L'ATELIER « Apprendre à réaliser une carte mentale »

Le samedi 16 mars 2024, Eloïse SANVOISIN montrera aux enfants de fin de primaire et collégien accompagnés de leur(s) parent(s) comment réaliser une carte mentale.

Qu'est-ce qu'une carte mentale ou mind map ? C'est un moyen graphique de représenter des idées et des concepts. C'est un outil de réflexion visuel qui permet de structurer l'information, aidant ainsi à mieux analyser, comprendre, synthétiser, se souvenir et générer de nouvelles idées.

Contrairement à la prise de notes classique ou à un récit linéaire, les informations contenues dans une carte mentale sont organisées d'une manière qui correspond étroitement au fonctionnement réel de votre cerveau. Elle active votre cerveau de manière beaucoup plus complète, en l'aidant dans tous ses processus cognitifs, car elle est à la fois analytique et artistique.

(Extrait de <https://chef-de-projet.fr/carte-mentale/>)

Cet atelier est proposé également aux familles intéressées en dehors de l'association.

LA GUIDANCE PARENTALE INDIVIDUELLE

Comme les familles ont vraiment apprécié l'aide apportée par ces temps d'échanges, il a été décidé de la renouveler en proposant des temps avec les mêmes intervenantes qu'en 2023, soit Sarah BERTRAND et Vanessa BRAUD.

Comme nous avons désormais des familles d'un peu plus loin, moins mobiles, ou avec des enfants dont les pathologies alourdissent les sorties, il a été envisagé de pouvoir aller au domicile le temps de cette rencontre, permettant également un contact direct, et même des temps d'échanges en visio pourront se faire ensuite.

LES SOIRÉES D'INFORMATION

Les soirées d'information de guidance parentale de groupe sont reconduites pour 2024, à raison d'une soirée tous les 2 mois, toujours de 18h30 à 20h00, et c'est Vanessa BRAUD qui nous présentera les thèmes.

Les dates prévues sont :

- le lundi 19 février : « Pour tout savoir... » (professionnels : qui fait quoi..., les bilans...)
- le lundi 15 avril : « Le sensoriel dans le développement de l'enfant »
- le lundi 17 juin : « Les apprentissages socio-émotionnels »
- le lundi 21 octobre : « Les interactions sociales »

LES MOMENTS FAMILLE

Ayant trouvé le moment de partage autour d'une galette plus convivial qu'un arbre de Noël avec des enfants fatigués de leur 1^{er} trimestre et énervé par la période des fêtes, c'est ce qui a été arrêté pour 2024 le dimanche 14 janvier à la Bergerie de St Père.

Une nouvelle Journée de Familles a été arrêtée à la date du dimanche 5 mai, qui devrait avoir lieu – si les demandes de subvention aboutissent - sur le secteur de Cosne mais chut car cela doit rester une surprise, surtout au niveau de l'animation, mais promis, on vous raconte tout l'année prochaine !

Dans le cadre de ces moments, on devrait cette année être parmi les élus de la fameuse journée « dreamnight at the zoo » qui, sauf erreur, devrait être le vendredi 7 juin, et qui nous permettra d'aller voir de plus près cette fameuse salle de change !

Pour rappel, il s'agit d'une journée où le parc ferme ses portes aux visiteurs mais les ouvre, bien grandes, pour les enfants handicapés, VIP de la journée, et leur famille pour un moment magique...

LE HANDI-SITTING

La proposition de garde, de type baby-sitting adapté, est prolongée toujours sous la condition qu'il reste de l'argent dans l'enveloppe dédiée.

N'ayant plus actuellement qu'une seule professionnelle pour pouvoir le proposer, cela dépend également de sa disponibilité.

Pour rappel, les familles qui désirent y faire appel doivent se faire connaître avant toute demande d'intervention ; toutes les informations et les conditions applicables leur seront alors communiquées.

B - ... MAIS PAS QUE

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Sollicités par une entreprise proposant du matériel de communication géré par commande oculaire, et après démonstration, les possibilités de ce système pouvant intéresser des familles mais aussi des professionnels, il sera prévu une réunion d'information.

Différentes rencontres sont déjà prévues et des projets pointent déjà le bout de leur nez !

LES INTERVENTIONS À L'EXTÉRIEUR

Différentes interventions commencent à se dessiner, principalement des actions de sensibilisation, qui vont nous faire voir du pays... nivernais !

LA MISE À DISPOSITION DE NOS AMÉNAGEMENTS MAIS PAS QUE EN 2024...

L'association reste ouverte aux demandes d'utilisation de ses salles, autant par des structures que par des professionnel(le)s en passant bien sûr par les familles de l'association.

D'ailleurs, une structure de l'Yonne étudie actuellement la faisabilité d'un projet afin de pouvoir amener des résidents utiliser la salle multisensorielle de façon régulière.

De même, il est désormais proposé une mise à disposition, par le biais d'une convention, de certains matériels issus de la médiathèque spécialisée et/ou des ressources pédagogiques, ainsi que de la malle pédagogique, aux « membres partenaires », moyennant un abonnement annuel (année civile) de 30 € donnant accès à l'emprunt de 2 jeux et 4 médias par mois et la malle pédagogique 1 fois par semestre.

C – LES MANIFESTATIONS

- LE RALLYE CITOYEN EDUCAP CITY

Le rallye citoyen se déroulera cette année le mardi 28 mai avec les thématiques « Sport et Santé » et le village sera installé vers le COSEC au quartier St Laurent.

Nous souhaiterions qu'à cette occasion une sensibilisation puisse être faite sur tous les handicaps et avons suggéré que la Ligue du sport adapté puisse également être présente pour représenter les sportifs atteints de troubles mentaux ou psychiques, d'autant plus compte tenu de la thématique de cette année !

- BROCANTE

Notre brocante annuelle, qui se passe dans le centre-ville de Cosne, aura lieu pour 2024 le lundi 15 juillet. Et nous avons, comme d'habitude, commandé le soleil avec si possible une réduction du thermostat !!!

Appel donc aux bonnes volontés !

- FÊTE DES ASSOCIATIONS 2024

Si la date se situe comme d'habitude, elle devrait être reproposée pour le samedi 7 septembre, donc à noter également dans vos agendas !

- TÉLÉTHON

Exceptionnellement, le Téléthon va avoir lieu du vendredi 29 novembre au dimanche 1^{er} décembre. En effet, des festivités liées à la réouverture de la cathédrale Notre-Dame sont prévues le 1^{er} week-end de décembre qui monopoliseront Paris et les médias.

Pour l'instant, rien n'a été décidé...

VI – CONSEIL D’ADMINISTRATION

Concernant les mouvements au sein du Conseil d’Administration, nous avons eu en mai 2023 la démission de Madame Brigitte GALOPIN, secrétaire, pour des raisons personnelles.

Juste après l’assemblée générale, en avril 2023, Madame Justine CORNILLE a souhaité nous rejoindre et son entrée dans le conseil d’administration a été cooptée le 9 mai 2023, acceptant par la même occasion le poste de trésorière qui n’était pas pourvu.

Monsieur Vincent DORDOIGNE a proposé également de nous rejoindre au sein du conseil d’administration, préalablement à cette assemblée générale et coopté le 24 janvier 2024, et nous l’en remercions.

Après une présentation succincte de Justine CORNILLE et de Vincent DORDOIGNE, leur entrée au sein du conseil d’administration, ainsi que la démission de Brigitte GALOPIN, ont été soumises aux votes et les 3 ont été acceptés à l’unanimité.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question mais Cathie CANTIN a souhaité féliciter Carole LAFORGE et son équipe pour tout le travail réalisé par le biais de MOTS POUR MAUX D’ENFANTS en faveur des familles concernées.

CONCLUSION

Nous voilà donc à la conclusion de cette assemblée générale et j’espère que tout ce qui vous a été exposé de ce qui a été fait, et de ce qui est prévu, vous a convaincu de continuer, ou de commencer si ce n’est pas encore le cas, à nous soutenir par le biais que vous voulez et même par plusieurs si vous le souhaitez !

Comme beaucoup d’entre vous le savez, cette année 2023 a été compliquée pour moi, du début à la fin, et par conséquent, cela a joué sur ma disponibilité autant physique que mentale, et sans la présence d’une certaine bénévoles, n’étant pas assez nombreux, ça aurait également eu des incidences sur l’association...

Il nous faut donc, et l’augmentation significative du nombre de familles au sein de l’association (25 au 12/03/2024) l’imposant, absolument trouver de l’aide pour arriver à assurer les actions en cours mais également à mener les projets à leur terme, précisant qu’on en a plein les tiroirs 😊

Le travail bénévole que nous effectuons, et les quelques 2.900 h enregistrées le prouve, est colossal et mériterait que des volontaires voir même des salariés participent pour un meilleur accompagnement de ces familles.

Il faudrait également que les différentes promesses qui nous ont été faites en 2023 franchissent un cap en devenant concrètes...

Avant de clôturer cette Assemblée Générale Ordinaire, je voudrais remercier :

- tous les membres du Conseil d'Administration
- encore et toujours, pour la route faite ensemble : les adhérents passés, actuels et futurs
- les bénévoles
- tous les organismes subventionneurs : le REAAP, la SDJES, le Conseil Départemental de la Nièvre
- tous les élus qui nous ont montré leur soutien à différentes occasions cette année et qui vont, sans aucun doute, continuer à le faire !
- pour leur confiance et leurs subventions : les communes de Cosne sur Loire et de St Père ainsi que Neuvy-sur-Loire par le biais de son CCAS
- pour leur soutien financier par leur don : CUISINELLA de Cosne, les associations POUR VIVRE A COURS et FAMILIALE, les défuntés GISA 58 et VINUS MERITUS, le MuMAR, le Conseil Municipal des Jeunes de la Charité et tous les gentils donateurs
- pour son don matériel, l'Entreprise CHARPIN
- les professionnels avec qui nous travaillons, ainsi que les associations, partenaires et autres qui ont été présents tout au long de cette année passée mais aussi pour celles à venir

et à tous les autres, qui bien que non nommés ont également contribué à nous faire avancer pour accompagner au mieux les familles !

Séance levée à 12h15

Fait à Cosne-Cours-sur-Loire, le 23 mars 2024

La Présidente, Carole LAFORGE

